



COMMUNIQUÉ
Confédération des Hôpitaux Généraux
Collectif des Syndicats de PH
pour la défense de l'hôpital public

***Les Praticiens Hospitaliers refusent la dégradation
des conditions d'exercice médical à l'hôpital public***

Organisées à l'initiative de la CHG et du Collectif des Syndicats de Praticiens Hospitaliers, des réunions de mobilisation et d'information se sont tenues aujourd'hui jeudi 24 mars partout en France dans les établissements hospitaliers. Destinées aux praticiens hospitaliers, elles ont été suivies de conférences de presse et d'alertes aux autorités de tutelles et aux parlementaires.

Forte de sa pétition nationale qui rassemblait avant ce mouvement 4700 signataires, alors même que les intersyndicats sont invités à la signature du protocole statutaire, la CHG avec le Collectif qui représente 50% des Praticiens hospitaliers maintient son opposition ferme à un texte qui **laisse la porte grande ouverte à une modification radicale des conditions de l'exercice médical à l'hôpital** :

- D'une part, la revalorisation des astreintes proposée demeure totalement insuffisante et n'est pas réellement financée,

- D'autre part, l'absence de budgétisation de la part complémentaire au salaire, dont le niveau et les conditions d'obtention restent imprécises, rendra sa mise en œuvre inapplicable dans les faits.

- Et surtout, l'association d'un contractualisation, d'un profil de poste et d'affectations locales sans aucune garantie qu'elles ne soient contrôlées par les directions d'établissement opère une véritable bascule des conditions statutaires, en instaurant les conditions d'une perte de l'indépendance médicale et d'une dérive gestionnaire de l'exercice médical à l'hôpital.

Dans la suite de la nouvelle gouvernance, malgré les artifices de communication et les non-dits dont s'entoure la publication de ce protocole, il s'agit d'un marché de dupes et les Praticiens Hospitaliers perçoivent maintenant parfaitement clairement à quelles dégradations de leurs conditions de travail et des missions de service publique les exposerait un tel accord.

Ils ont aujourd'hui alerté les parlementaires, les tutelles et les usagers des conséquences que de telles mesures engendreraient sur la qualité des soins dispensés dans nos hôpitaux publics.